



Institut de soins et delai d'utilisation

Par **massyia**, le **19/03/2009** à **17:38**

Bonjour,

J'ai acheté une cure de soins dans un institut de beauté au moyen d'un prêt chez eux (ils ont un partenaire qui permet aux clientes de régler en plusieurs fois près de 184 € par mois).

Un délai d'utilisation est mis en place.

Ayant déjà bénéficié d'un léger report, je n'ai pu bénéficier de ces soins suite à une chirurgie plastique importante.

Les ayant appelé pour savoir si un délai était de nouveau possible, ils m'ont répondu que je devais leur fournir un certificat médical, chose que j'ai faite.

Notons par ailleurs que suite j'ai préféré régler l'ensemble des soins avant que le prêt ne finisse.

Aujourd'hui, il semblerait que le dossier ne soit pas suffisant pour accepter un report de délai, j'ai donc perdu mon argent (plus de 3.000,00 €) et une quarantaine de soins.

Que faire ?

Par avance merci de votre aide.

Salutations,